



Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/15-688-932 du 30/11/2015

MOUVEMENTS INTER-ACADEMIQUES DES TECHNICIENS ET ADJOINTS TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE FORMATION DES BAP A ET B ORGANISES AU TITRE DE LA RENTREE SCOLAIRE 2016

Références : note de service ministérielle DGRH n°2015-172 du 12/10/2015 publiée au BOEN spécial n° 10 du 19/11/2015

Destinataires : Tous les personnels TECH RF et ATRF des BAP A et B filière laboratoire en EPLE

Dossier suivi par : Mme DUBOIS tel : 04 42 91 71 42 - Mme DELISLE tel : 04 42 91 71 43 (pour les BAP A et B en EPLE) - Fax : 04 42 91 70 06 - mel : sophie.dubois@ac-aix-marseille.fr ; valerie.delisle@ac-aix-marseille.fr ; ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

La présente note a pour objet de prévoir les modalités d'organisation et le calendrier du mouvement inter-académique des personnels TECH RF et ATRF des BAP A (sciences du vivant) et B (sciences chimiques et sciences des matériaux) qui souhaitent une affectation dans un EPLE de l'académie d'Aix-Marseille.

Le mouvement sera organisé en deux phases :

1) Une phase inter-académique :

Les TECH RF et ATRF des BAP A et B souhaitant entrer dans l'académie d'Aix-Marseille devront adresser au rectorat de l'académie d'Aix-Marseille DIEPAT 3.02 – Place Lucien Paye 13621 Aix en Provence cedex 1, par courrier postal ou par courrier électronique à valerie.delisle@ac-aix-marseille.fr avec copie à ce.diepat@ac-aix-marseille.fr leur candidature sur papier libre en indiquant :

- le nom, prénom, adresse personnelle, adresse électronique, numéro de téléphone personnel,
- le grade
- l'affectation
- la position (en activité, disponibilité...)
- le NUMEN

avant le lundi 1er février 2016, date limite de réception à mon service.

2) Une phase intra-académique :

Les personnels pourront utilement se reporter à la note de service rectoriale relative au mouvement académique des personnels ATSS et RF au titre de la rentrée scolaire 2016 qui sera publiée au bulletin académique du lundi 8 février 2016 , consultable à l'adresse www.ac-aix-marseille.fr, puis rubrique Bulletin académique en bas de l'écran d'accueil.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Directeur des Relations et des Ressources Humaines